



**MOBILISONS-NOUS
POUR FAIRE
DE L'EMPLOI
UN DROIT!**

**5
NOVEMBRE
2020** **GRÈVE
du
CHÔMAGE**

WWW.TZCLD.FR
[#GREVEDUCHOMAGE](https://twitter.com/GREVEDUCHOMAGE)

GRÈVE DU CHÔMAGE 2020 : MODE D'EMPLOI

Qu'est-ce que c'est ?

La Grève du chômage est un événement symbolique : lorsque les salariés sont mécontents de leurs conditions de travail, ils font la grève, de la même façon, lorsque les personnes privées durablement d'emploi sont mécontentes de la pénurie d'emploi, elles font la grève du chômage. Les participants effectuent, ce jour-là, des travaux utiles pour la société mais non réalisés.

C'est donc un rendez-vous annuel pour alerter et mobiliser contre la privation d'emploi et revendiquer le droit à l'emploi pour tous inscrit dans la Constitution française.

Cette journée permet de mettre en avant deux choses :

- les savoir-faire et la capacité des personnes privées durablement d'emploi à réaliser des travaux utiles ;
- l'existence de travaux utiles non réalisés sur le territoire, travaux qui sont pourtant essentiels au développement du territoire car ils permettent d'améliorer la vie économique, écologique, sociale, culturelle, civique...

La Grève du chômage est un moyen de faire valoir localement votre engagement dans le projet Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). C'est aussi un précieux temps de rencontre et de mobilisation des personnes privées durablement d'emploi, des acteurs locaux, et d'identification de travaux utiles.

La proposition de loi prévoyant le prolongement et l'extension de l'expérimentation a été déposée à l'Assemblée nationale mi-juin. La mobilisation se poursuit pour obtenir un examen de ce texte dans les plus brefs délais afin de pouvoir lancer au plus vite la 2^e étape expérimentale !

Votre mobilisation est également fondamentale pour accroître le nombre de territoires habilités dans cette 2^e étape. À l'aube de cette nouvelle phase expérimentale, l'édition 2020 de la Grève du chômage permettra de mettre en lumière le grand nombre de projets émergents volontaires pour intégrer l'expérimentation. Profitez de cet événement pour mobiliser les personnes privées d'emploi et les acteurs de votre territoire et montrer l'importance d'un engagement rapide de cette 2^e étape tant attendue !

Quand a-t-elle lieu ?

Elle est organisée chaque année en automne. Cette année elle a lieu le **jeudi 5 novembre 2020**.

Qui participe ?

- les personnes privées durablement d'emploi,
- les personnes impliquées (acteurs locaux, élus, citoyens, structures d'insertion, services publics de l'emploi locaux, associations...),



MOBILISONS-NOUS POUR FAIRE DE L'EMPLOI UN DROIT!

5
NOVEMBRE
2020
GRÈVE
du
CHÔMAGE

WWW.TZCLD.FR
#GREVEDUCHOMAGE

- les élus locaux et nationaux (parlementaires, élus locaux),
- les associations nationales porteuses et partenaires du projet et leurs représentants locaux,
- les acteurs de la mobilisation territoriale (pôles territoriaux de coopération économique, territoires à énergie positive, ...).

Et concrètement, c'est quoi ?

Ce jour-là, les groupes locaux constitués de chômeurs, de militants associatifs et de citoyens sympathisants se retrouvent pour effectuer, dans la convivialité, des travaux utiles qui ne sont pas pourvus sur le territoire. Au-delà, différentes actions (marche, tractage, témoignages...) sont possibles sur le territoire. Menées localement, ces manifestations sont relayées au niveau national par l'association TZCLD, les associations partenaires et les médias.

Retour en images sur la Grève du chômage 2019 en cliquant [sur ce lien](#)

Comment faire pour l'organiser sur mon territoire ?

- Manifester son intérêt auprès de l'association TZCLD : formulaire d'inscription [à remplir ici](#),
- Identifier localement des participants et les acteurs susceptibles de s'impliquer à vos côtés (associations, élus, service public de l'emploi...),
- Définir les animations possibles lors de cette journée (défilé jusqu'à un point emblématique du territoire, réalisation de travaux utiles inexistants à ce jour sur le territoire dans un lieu central...),
- Cibler un ou deux travaux utiles phares à réaliser,
- Définir un ou plusieurs lieu(x) à investir et demander les autorisations nécessaires,
- S'outiller (voir le point suivant),
- Mobiliser les médias locaux (presse écrite, radio, TV).

Les outils de la Grève du chômage :

- **Outils transmis par voie postale** : à commander lors de l'inscription en ligne
 - ✓ Livrets
 - ✓ Journaux (n°2 et n°3)
 - ✓ Chasubles

Les outils de communication sont conditionnés en trois packs différents, à commander selon vos besoins :

- **Pack n°1** : 50 livrets et 50 journaux
- **Pack n°2** : 75 livrets et 75 journaux
- **Pack n°3** : 100 livrets et 100 journaux

Si vous souhaitez commander davantage de livrets et/ou de journaux pour cet événement, vous pouvez compléter votre commande sur [notre boutique en ligne](#).

En ce qui concerne les **chasubles**, trois possibilités :

- Vous n'avez jamais commandé de chasubles pour la Grève du chômage : vous pouvez en commander 30 maximum ;

- Vous avez commandé moins de 30 chasubles lors des éditions précédentes : vous pouvez compléter votre stock dans la limite de 30 ;
- Vous avez commandé 30 chasubles lors des éditions précédentes : vous ne pouvez pas en recommander cette année.

Cette limite de 30 chasubles a été déterminée pour permettre au plus grand nombre de territoires de disposer de cet outil emblématique de l'événement.

Il y a des personnes qui savent coudre au sein de votre équipe projet ? Alors n'hésitez pas à fabriquer vous-même vos chasubles ! Nous pouvons vous transmettre les mesures et le patron.

Les outils de communication commandés vous seront envoyés sous réserve de la réception de votre programme détaillé avant le **avant le 15 octobre 2020**.

- **Outils à réaliser par vos soins :**

- ✓ Pancartes
- ✓ Matériel nécessaire au déroulement des travaux utiles choisis



Exemples de pancartes réalisées par le territoire de Cergy (95) lors de l'édition 2019 de la Grève du chômage.

- **Outils à télécharger :** [Cliquez ici](#)

- ✓ Affiche à imprimer (A3 ou A4)
- ✓ Bannières pouvant être utilisées sur Twitter, Facebook, site web, signature mail
- ✓ Courrier de mobilisation aux élus (à personnaliser)
- ✓ Communiqué de presse pour les médias locaux (à personnaliser)
- ✓ Programme type (à personnaliser)
- ✓ Support d'impression pour la création d'un roll up TZCLD (coût indicatif : 100€)



MOBILISONS-NOUS POUR FAIRE DE L'EMPLOI UN DROIT!

5
NOVEMBRE
2020
GRÈVE
du
CHÔMAGE

WWW.TZCLD.FR
#GREVEDUCHOMAGE

Soyons connectés :

Twitter, Facebook, signature de mail, bannière web : la Grève du chômage se joue aussi sur internet et les réseaux sociaux.

Cet événement est l'occasion de parler du **projet Territoires zéro chômeur de longue durée** autour de vous et de partager les nombreux témoignages et reportages mis en ligne sur le [site](#). Vous pouvez également inviter vos interlocuteurs à s'abonner à notre compte [Twitter](#), notre page [Facebook](#) et à notre [newsletter](#).

Pour nous aider à relayer votre évènement :

Avant le jour J :

Envoyez-nous le **programme détaillé** de votre événement (actions menées, horaires, lieu de RDV) **avant le 15 octobre 2020** (via le formulaire d'inscription ou par mail à votre référente au sein de l'association TZCLD).

Le jour J :

Faites-nous parvenir des photos en précisant bien à chaque fois les références de votre territoire et la nature de l'action en cours (*idéalement : un premier envoi en début de journée pour lancer l'évènement et un deuxième en début d'après-midi*). **Privilégier les photos au format paysage avec des personnes en action.**

Ces éléments seront à envoyer par mail directement à Loïc Hamon (loic.hamon@tzclld.fr) qui fera le relai, en direct, sur les comptes Twitter et Facebook de l'association TZCLD. Si vous n'avez pas la possibilité d'envoyer les photos par mail, vous pouvez les lui envoyer par MMS au **06 95 58 44 75**.

Nous vous incitons aussi à relayer de votre côté sur Twitter et Facebook (avant, pendant et après l'évènement), en n'oubliant pas de mentionner à chaque fois le hashtag : **#GreveDuChomage** pour donner davantage de visibilité à vos actions !

Après :

Vous pourrez également nous faire parvenir dans la soirée ou le lendemain de nouvelles photos pour illustrer les derniers événements de la journée.

À l'issue de cet événement, nous demandons à chaque territoire de nous faire parvenir **un bilan de la journée, ainsi que des photos, articles de presse... Un questionnaire de satisfaction en ligne vous sera transmis courant novembre.**

Pour contacter l'équipe TZCLD

Isabelle Porteau-Bega – Salima Belhacen / contact@tzclld.fr / 02 85 52 45 49